



École Sainte-Lucie

À Sainte-Lucie,
Je lis et je réussis...

RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025 : le mardi 27 août 2024

**2e année du 2^e cycle
4^e année**

IMPORTANT :

- Écrire le nom de votre enfant sur chaque article avant la première journée d'école.
- Nous vous encourageons à récupérer les articles en bon état de l'année dernière s'ils sont sur cette liste.
- La liste d'effets scolaires est réduite car plusieurs articles seront fournis par l'école.

QUANTITÉ	DESCRIPTION
12	Crayons feutres
1	Boîte de 24 crayons de couleurs en bois
2	Cartable de 1 pouce
2	Étuis à crayons
1	Bâton de colle
1	Stylo rouge
1	Taille-crayon
	<u>Arts plastiques</u>
	Crayon Sharpie noir permanent à pointe fine
	<u>Anglais</u>
1	Duo-tang vert avec pochettes
	<u>Éducation physique (s.v.p. identifier les vêtements)</u>
1	Short
1	Chandail à manches courtes
1	Paire de souliers de course

Autres frais	
- Agenda	7,99\$
- Cahier d'exercice Tam Tam	18,25 \$
- Cahier d'exercice en français (Salto)	18,25 \$
- Cahier d'anglais (Tag)	19,81 \$
Total	64,30 \$
Montant approuvé par le conseil d'établissement le 4 juin 2024, payable à la rentrée ou avant le 4 octobre 2024.	

**Tout au long de l'année, l'élève doit avoir avec lui l'ensemble de ces articles scolaires.
Nous comptons sur votre collaboration pour remplacer le matériel perdu, brisé ou manquant.**

Veillez effectuer votre paiement par carte débit à l'école ou faire le paiement en ligne par le biais de votre institution bancaire.

Enseignants (es) de 4^e année

Véronique Parent, directrice